

Talents



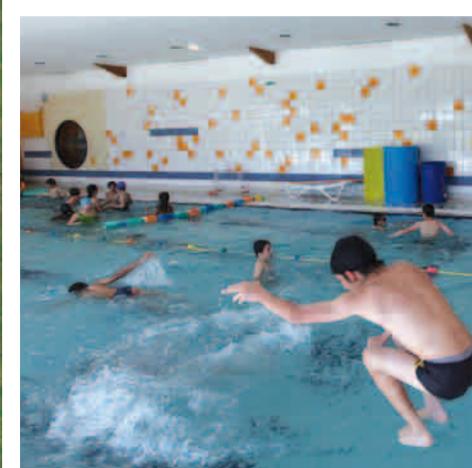
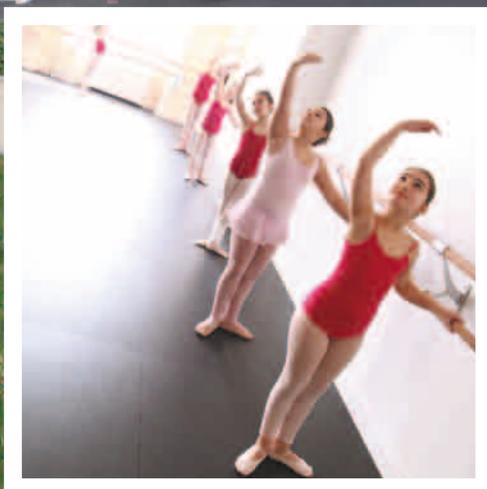
LA REVUE DU PAYS CHÂTELLERAUDAIS

PAYS CHÂTELLERAUDAIS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



l'Agglo :

le bilan des 3 ans



- ARCHIGNY
- AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT
- BONNEUIL-MATOURS
- CENON-SUR-VIENNE
- CHÂTELLERAULT
- COLOMBIERS
- MONTHOIRON
- NAINTRÉ
- SAINT-SAUVEUR
- SENILLÉ
- THURÉ
- VOUNEUIL-SUR-VIENNE



SERVICES PRATIQUES

La Communauté d'agglomération du Pays châteleraudais

regroupe 12 communes :

Archigny, Availles-en-Châtelleraut, Bonneuil-Matours, Châtelleraut, Cenon-sur-Vienne, Colombiers, Monthoiron, Naintré, Senillé, Saint-Sauveur, Thuré et Vouneuil-sur-Vienne.

Voici les coordonnées de quelques services pratiques de la Communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais. Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

BIBLIOTHÈQUES / MEDIATHÈQUES

ARCHIGNY 38, rue Roger Furge. Tél. 05 49 02 08 49.

AVAILLES-EN-CHÂTELLERAUT 4, rue Tiers-colas. Tél. 05 49 20 35 73.

BONNEUIL-MATOURS 3, rue du 8 mai. Tél. 05 49 85 08 61.

CHÂTELLERAUT :

- Bibliothèque du Château, 10, rue Gaudeau Lerpinière. Tél. 05 49 21 11 28.
- Bibliothèque annexe du Lac, 39, rue Aliénor d'Aquitaine. Tél. 05 49 20 27 20.
- Bibliothèque Georges Rouault, 6, rue Georges Rouault. Tél. 05 49 93 17 43.

NAINTRÉ avenue Jean Jaurès. Tél. 05 49 90 25 26.

THURÉ 13, rue Maurice Bedel. Tél. 05 49 20 34 19.

VOUNEUIL-SUR-VIENNE place de la Libération. Tél. 05 49 85 59 64.

LUDOTHÈQUE

10, rue Saint-Just à Châtelleraut. Tél. 05 49 21 89 63.

MUSÉE AUTO MOTO VELO

3, rue Clément Krebs à Châtelleraut. Tél. 05 49 21 03 46.

CONSERVATOIRE CLÉMENT JANEQUIN

1, rue Jean Monnet à Châtelleraut. Tél. 05 49 23 63 96.

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

12, rue de la Taupanne à Châtelleraut. Tél. 05 49 93 03 12.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

1, rue Jean Monnet à Châtelleraut. Tél. 05 49 85 81 81.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

PISCINE

13, rue Aimé Rasseau à Châtelleraut. Tél. 05 49 21 14 83.

PATINOIRE

3, rue Clément Krebs à Châtelleraut. Tél. 05 49 21 09 40.

DÉCHETTERIES

NONNES. ZI Nonnes. 86100 Châtelleraut. Tél. 05 49 93 54 55.

Ouverture : mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Jeudi, de 9h à 12h. Dimanche, de 9h à 12h.

LA MASSONNE. L'aiguillon Nord. 86100 Châtelleraut. Tél. 05 49 02 52 74.

Ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Jeudi, de 14h à 18h. Dimanche de 9h à 12h.

LAUMONT. 20, rue des Dames de Naintré. 86530 Naintré. Tél. 05 49 20 13 28.

Ouverture : lundi, de 14h30 à 18h. Mercredi, de 10h à 12h. Jeudi, de 14h30 à 18h.
Vendredi, samedi, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h. Dimanche de 9h à 12h.

LE GOULET. CR de la Grande Forêt. 86210 Bonneuil-Matours. Tél. 06 80 47 15 65.

Ouverture : lundi, de 14h à 16h. Mercredi, de 13h à 15h. Samedi, de 9h30 à 12h30.

L'ANTE. Le Pireau. 86210 Vouneuil-sur-Vienne. Tél. 06 80 47 15 65.

Ouverture : lundi, de 10h à 12h, mercredi, de 15h30 à 17h30, samedi de 14h à 16h.
Dimanche de 10h à 12h (semaines impaires).

 **N° Vert 0800 835 821** (gratuit depuis un poste fixe).

TOURISME

LES CAMPINGS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

- Camping le Chillou d'Ozon** à Châtelleraut. Tél. 05 49 21 94 02.

Ouverture : du 1^{er} mai au 31 octobre 2011.

- Camping du Parc de Crémault** à Bonneuil-Matours. Tél. 05 49 85 20 47.

Ouverture : du 1^{er} avril au 30 septembre 2011. Site Internet : www.camping-vienne.fr

- Village vacances de Vouneuil-sur-Vienne. Tél. 05 49 85 84 40.

Les Chalets de Moulière. Ouverture : de mars à novembre 2011.

Camping ***. Ouverture : du 15 juin au 15 septembre 2011.

LES OFFICES DE TOURISME

- Châtelleraut, 2, avenue Adrien Treuille. Tél. 05 49 21 05 47.

- Bonneuil-Matours, 1, rue du 8 Mai 1945. Tél. 05 49 85 08 62.

- Vouneuil-sur-Vienne, 34 bis, place de la Libération. Tél. 05 49 85 11 99.

P a y s C h â t e l l e r a u d a i s
TERRITOIRE DE TALENTS

Sommaire

Les grands événements de l'été

pages 4 à 8

3 ans dossier d'actions

Économie pages 9 - 10

Commerces page 11

Développement durable pages 12 - 13

Tourisme / Patrimoine pages 14 - 15

Culture pages 16 - 17

Sport pages 18 - 19

Jeunesse page 20

Aménagement urbain page 21

Animations page 22

L'agglomération ouvre grand son patrimoine

page 23

Talents adopte le flashcode

Accédez à la version PDF et audio du magazine



Edito



Jean-Pierre Abelin, Président de l'Agglo, lors de l'inauguration de la pépinière d'entreprises René Monory le 27 mai.

Agglo: un projet ambitieux, des réalisations concrètes

Ce numéro vous présente les animations extrêmement variées de l'été concoctées par les élus et responsables associatifs de l'Agglo. Puissiez-vous y trouver tous les ingrédients d'un été réussi.

Il récapitule également l'action de l'Agglo depuis trois ans en faveur de l'économie et de l'attractivité de notre territoire dans le cadre de ses compétences.

Priorité à l'économie avec un budget multiplié par 10 et des réalisations concrètes : zone d'activités (Monory, Ingrandes, Availles...), pépinière d'entreprises, aménagement de locaux adaptés aux besoins des entreprises (Mecafi, SPL).

Autre axe d'action fort : l'attractivité du territoire avec 49 % de budget supplémentaire par rapport à 2006... et ça commence à se voir : Conservatoire de musique sur le site de la Manu, bassin d'initiation de Naintré, bibliothèques d'Availles et de Monthoiron, quai de transit des déchets (en cours), assainissement, restauration de l'Ancien Théâtre (en cours), logements sociaux...

Nous avons choisi de ne pas augmenter les impôts et l'endettement global cumulé, en diminution, se monte à 2,2 millions € à comparer aux 25 millions de dépenses d'investissement réalisés ces trois dernières années.

Il reste que la situation économique structurelle de notre bassin demeure fragile et que tout doit être fait pour attirer de nouvelles entreprises et faciliter le développement de celles qui sont déjà sur notre territoire. C'est ce que nous faisons ensemble avec humilité et conviction.

Président
de la Communauté d'agglomération
du Pays châtelleraudais

Show l'été!

L'agglomération tourne une nouvelle page estivale avec une programmation 2011 à déguster sans retenue. Un torrent de spectacles et d'animations, soutenus par l'Agglo, pour se rafraîchir les yeux et les oreilles. L'été en Pays châtelleraudais promet d'être show !

Pour tout renseignement : Office de tourisme de Châtelleraut au 05 49 21 05 47 ou service Tourisme de l'Agglo au 05 49 20 30 86.



Les bistrots guinguettes

Concerts gratuits, tous les jeudis, du 7 juillet au 25 août, à partir de 19h30.

La 5^e édition des bistrots guinguettes promet une nouvelle fois de belles rencontres entre musique et terroir. Durant tout l'été, les communes de l'agglomération prendront à tour de rôle les couleurs d'une programmation musicale riche et variée. Chaque jeudi de juillet et août, ces apéro-terroirs régaleront vos oreilles et vos papilles gustatives. L'occasion d'écouter des groupes régionaux en partageant ce plaisir autour d'une bonne dégustation.



Saint-Sauveur : 7 juillet

Courir les rues
Chanson cuivrée électrisante
(Place de la mairie)



Bonneuil-Matours : 28 juillet

Justin Bruit Doux
Chanson française festive
(Parc de Crémault)

Availles-en-Châtelleraut : 18 août



AD jazz quartet
Jazzy
(Café-restaurant Le coq hardi)

Monthoiron : 14 juillet

Bartholo Claviera
Flamenco et musiques du monde
(Derrière l'église)



Cenon-sur-Vienne : 4 août

Audrey et les Faces B
Swing Rhythm & Blues
(Place de la mairie)



Colombiers : 25 août



Duke
Funk - Groove - Hip Hop
(Théâtre de verdure)



Naintré : 21 juillet

Blackberry & Mr Boohoo
Blues - Boogie Rock
(Café Le Gambetta)



Archigny : 11 août

Personnalité double
Rock Ska Punk
(Café des sports)

L'opéra au programme

Avec l'association Opéra en poche, l'art lyrique entre dans le champ des loisirs possibles. Composée de quatre chanteurs et chanteuses et d'un trio de musiciens, la troupe interprète deux œuvres théâtrales et lyriques du XIX^e siècle de Charles Lecocq et Jacques Offenbach remises au goût du jour. "Le baiser à la porte" et "Un mari à la porte" : deux opérettes en un seul spectacle qui donnent aux artistes l'occasion de chanter dans des sites patrimoniaux prestigieux. Un rendez-vous familial entre le public et l'art lyrique. A partir de 10 ans. Gratuit.

Mercredi 13 juillet - 22h : Jardin du domaine de La Plante - Thuré.

Samedi 23 juillet - 22h : Place Saint Ambroise - Monthoiron.

Judi 21 juillet - 22h : Esplanade du Conservatoire Clément Janequin - Châtelleraut.

Mardi 23 août - 21h30 : Jardin du presbytère Saint-Sauveur.

Vendredi 22 juillet - 22h : Jardin public - Colombiers.

Mercredi 24 août - 21h30 : Cour du Château du Fou Vouneuil-sur-Vienne.

L'opéra sera une nouvelle fois à l'honneur avec "La Vie Parisienne" de la troupe Figaro si, Figaro là, dont les représentations exceptionnelles seront données sous chapiteau de cirque dans une version inédite. Cette pièce du truculent Offenbach vous emmènera au cœur d'une vie parisienne pétillante et débridée. Tarifs : de 25 à 45 € pour les adultes, 5 € pour les enfants et les demandeurs d'emploi. Réservations : 05 49 85 11 99.

Dimanche 24 juillet - 20h30 : sous chapiteau en bord de Vienne - Vouneuil-sur-Vienne.



1, 2, 3...



Le Musée Auto Moto Vélo rend hommage à un véritable monument de l'histoire automobile hexagonale. 50 ans après sa création, la 4 L revit à travers l'évocation de son épopée. L'occasion de plonger dans le passé d'une voiture mythique s'il en est, qui a accompagné les évolutions de la société française pendant plus de 30 ans. Contact : 05 49 21 03 46.

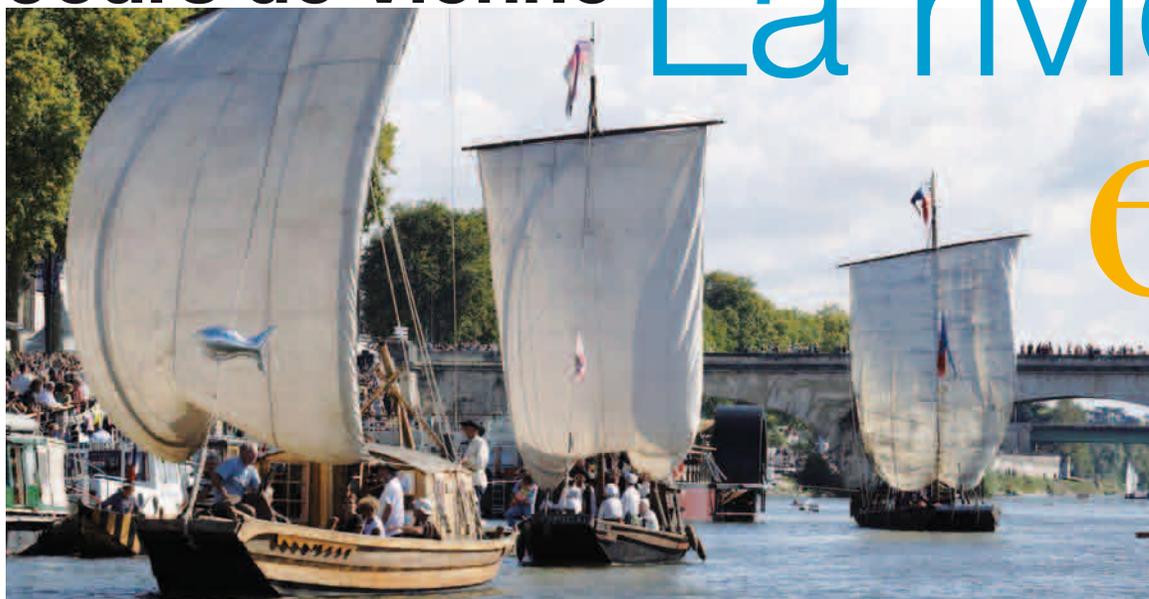
Tarif : adulte 5 €,
Tarif : réduit 2,50 €,
Gratuit - de 25 ans.
Du 1^{er} juillet au 18 sept :
10h - 12h et 14h - 18h,
sauf le mardi.



Accédez directement
au complément web



Jours de Vienne La rivière en fête



Du 1^{er} juillet au 9 octobre, l'Agglo vous propose de faire la fête sur les rives de la Vienne. Après les 400 ans du pont Henri IV et les événements autour de l'année Jacquaire, le programme de cette année comporte une multitude d'animations et deux temps forts à passer en famille au bord de l'eau.

Régates 1900 sur la Vienne Dimanche 17 juillet : Cenon-sur-Vienne de 9h à 19h

De la pointe de Forclan au Mini-port, ce sera l'occasion de découvrir la navigation de plaisance du début du XX^e siècle. Cette manifestation se déroulera dans un décor de Guinguette, comme à l'époque de la Mère Fradin, figure emblématique de cet art de vivre sur l'eau. Cinquante bénévoles en habits d'époque feront revivre cette période. Entre rames et canotiers, une régates de bateaux anciens mettra en scène les superbes canoës en acajou. Des embarcations originales des années trente, dont un exemplaire à vapeur identique à l'Hirondelle de la Mère Fradin, feront aussi le spectacle.

Une conférence sur l'histoire de la navigation de plaisance sera donnée par Frédéric Delaive, Docteur en histoire contemporaine et ancien champion de France d'aviron international junior et senior espoir (1978-1980).

Au programme : promenades en bateau, parcours découverte du patrimoine de Cenon-sur-Vienne, grand bal, expositions, animations musicales, concours de pêche 1900, jeu géant 1900 pour toute la famille.

Châtelleraut port fluvial aux XVIII^e et XIX^e siècles

Dimanche 28 août : Châtelleraut, quais et pont Henri IV de 9h à 19h

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, le développement économique de Châtelleraut doit beaucoup à la rivière. Dernier port du bassin fluvial de la Loire, la ville conserve de nombreuses traces de cette époque. Le 28 août, tous les quais du Pont Henri IV seront entièrement dédiés à cette période. Une centaine de bénévoles costumés et une vingtaine d'embarcations traditionnelles de Loire et Vienne (toutes, chalands, futreaux...) vous accompagneront au fil de cette journée festive. Une

visite sur les traces des mariniers vous conduira au village des savoir-faire. Démonstrations de cordage, matelotage, halage sont au programme. Le passé côtoiera le présent de la rivière. Un village sera entièrement dédié aux personnes qui travaillent de nos jours sur le bassin (préservation de la faune et de la flore, énergie renouvelable, batellerie...). Des expositions (voir encadré), un marché terroir du XVIII^e siècle ⁽¹⁾ et de nombreuses autres animations et activités seront à l'affiche.



Également au programme : jeu familial sous forme d'énigme "Pierre, petit marinier de Vienne", fabrication d'un bateau traditionnel, concours de peintres, jeux géants du XVIII^e siècle, bouquiniste et brocanteurs sur les quais, animations de rue et spectacles, randonnée pédestre, grande brocante sur le quai Roosevelt, auberges et tavernes.

⁽¹⁾ Un marché nocturne sera également organisé à Vouneuil-sur-Vienne en bord de rivière, le mercredi 19 août à partir de 19h.

De nombreuses animations tout l'été

Au-delà de ces deux temps forts, le programme *Jours de Vienne* se déclinera tout l'été.

Entre balades en calèche et descente de la Vienne en canoë (voir détail sur www.tourisme-chatelleraut.fr) autant d'occasions de prolonger les moments de bonheur simples de cet événement au fil de l'eau.



Expositions

Dimanche 28 août

Espace scénographique
"La marine de Vienne à Châtelleraut
au XVIII^e siècle."

Tour sud du Pont Henri IV - Châtelleraut
A découvrir avec le parcours architectural
de la Ville toute l'année.

**Tableaux, photos et cartes postale anciennes
sur la Vienne**

Quai des Martyrs.

La Vienne

Bâtiment de Verdun
Proposée par le club de photos de Targé.

Du 27 août au 9 octobre

**Voiles de Vienne, mariniers à Châtelleraut
aux XVIII^e et XIX^e siècles**

Hôtel Sully - Châtelleraut
Tous les jours de 14h à 18h (sauf le lundi)
Ouverture exceptionnelle le dimanche 28 août
de 10h à 19h.

L'agglomération au fil de l'été

Un vent de fête va souffler dans nos communes en juillet et août. Nombreux sont les événements de cette période estivale pour prendre du bon temps sous le soleil de l'agglomération.

CHÂTELLERAULT

Les concerts de l'été

Boulevard Blossac - 21 h 30
(repli salle du Chillou en cas d'intempéries).

Hip hop, électro, musique tzigane, reggae, ska/rock : la malle musicale des samedis de l'été regorgent de concerts gratuits pour faire monter la température de quelques degrés sonores.



Samedi 16 juillet

Manau

On se souvient de la Tribu de Dana, gros succès de 1998. Treize ans plus tard, le groupe parisien de rap d'inspiration celtique survolte toujours autant le public.



Samedi 23 juillet

Mister Valaire

Au croisement du jazz, du Hip hop et de l'électro, le son de Misteur Valaire est explosif et dansant.



Samedi 30 juillet

Rona Hartner

Sur scène, cette Princesse des Balkans, découverte dans le film "Gadjo Dilo" de Tony Gatlif, laisse éclater son aisance naturelle et son charisme sur une musique tzigane endiablée.



Samedi 6 août

Maxxo

Révélation de l'année 2007 dans l'univers du reggae français, ce jeune artiste séduit par la qualité de ses réalisations et par l'originalité de ses compositions.



Samedi 20 août

La Ruda

Forte de son expérience et d'une alternative acoustique, La Ruda revient à ses humeurs électriques et passe du cabaret au "cabaret voltage", ardente étape de la formule ska/rock.

CHÂTELLERAULT

Les mardis au verger Parc du Verger

L'association Caus'ette nous invite une nouvelle fois à emprunter, à ses côtés, les chemins enchanteurs du conte. Une destination pleine de belles surprises à découvrir tous les mardis.

Mardi 19 juillet - 9h30 à 17h30

Les mardis des Petits Loups

Animations diverses autour du conte.



Spectacles de contes pour les 3/6 ans matin et après-midi.

14 h 30 spectacle "Léo et les presque îles" d'après un conte de Gilles Vigneault. A partir de 7 ans.

Tarif A - Accès à toutes les animations uniquement si billet spectacle : 1€

Mardi 19 juillet - 21h



"Le Braconnier de Dieu"

d'après René Fallet. Interprété par Hal Collomb, Bruno Martins et Dominique Bouchery.

A partir de 12/13 ans. 1^{re} partie : les conteurs de Caus'ette
Tarif B

Mardi 26 juillet - 21h



"Partons pour Pluton"

interprété par Gwen Aduh.
A partir de 12 ans.

1^{re} partie : les conteurs de Caus'ette - Tarif B

Mardi 2 août - 21h

"Amours de Jeunesse"

de et par Christine Andrien et Magali Mineur.

A partir de 12 ans.

1^{re} partie : les conteurs de Caus'ette - Tarif B

Mardi 9 août - 21h



"L'arbre aux Secrets"

interprété par Etheyne.
A partir de 8 ans.

1^{re} partie : les conteurs de Caus'ette - Tarif B

Mardi 16 août - 14h30

Les mardis des Petits Loups



"Même pas peur !" de et par Jérôme Aubineau conteur, et par Basile Gahon guitariste.

Pour les 6-10 ans - Tarif A

Mardi 16 août - 21h

"C'est quand qu'on arrive ?"



de et par Aubineau conteur, et par Basile Gahon guitariste. Tout public à partir de 10/12 ans.

1^{re} partie : les conteurs de Caus'ette - Tarif B

Mardi 23 août - 21h

(repli au Nouveau Théâtre en cas d'intempéries).

Anne Vanderlove



en concert "Pour un p'tit peu plus de lumière, un p'tit peu plus d'amour dans l'air..."

à partir de 12 ans.

Tarifs C

Tarif A :

3 € par spectacle et par personne

Tarif B :

4 €, 6 €, 8 € et

Pass Famille 4 personnes et plus : 15 € et 18 €

Tarif C :

10 €, 12 € et 15 €

Billetterie en vente à partir du 15 juin

à l'Office de Tourisme de Châtellerault et à Caus'ette.

Contact : Caus'ette au 06 63 57 01 53.

<http://contescausette.free.fr>

CHÂTELLERAULT

Boulevard Blossac - Esplanade François Mitterrand

Festival de folklore

Samedi 27 août de 15h à 23h



Spectacles folkloriques de provinces françaises, suivi d'un bal folk.

Contact : Les Amis du Vieux Poitou au 05 49 85 06 00.

BONNEUIL-MATOURS ET ARCHIGNY

Festival des claviers

Tout l'été

Le festival des claviers en Poitou se produit depuis 1999 en milieu rural dans des lieux de patrimoine de la Vienne et, en particulier, dans la salle de concert du Château de Crémault à Bonneuil-Matours ainsi que dans l'Abbaye cistercienne de l'Étoile à Archigny.

Retrouvez le programme complet des concerts sur le site : <http://sites.google.com/site/claviersenpoitou>
Contact : ARCCH au 05 49 85 16 77.

SAINT-SAUVEUR

Église de Saint-Sauveur

Festival Les Chaises Musicales

Mardi 2 août - 15h et 19h

Concert classique avec la participation exceptionnelle de **Natalie Dessay** (soprano, récitante). La célèbre cantatrice sera accompagnée de Karine Deshayes (mezzo-soprano), Shani Diluka (piano) et le Quatuor Ebène sur des airs d'opéra de Mozart, Rossini, mélodies de Brahms, duos d'opéra (Chabrier, Delibes).

Réservation à partir du 1^{er} juillet au 06 38 30 79 03.
Tarif : 22 € - spécial adhérents (20 €) scolaires et étudiants (-50%).

Contact : Association Au Fil des Ondes au 05 49 48 62 91 ou 05 49 23 38 81 ou sur le site : www.aufildesondes.com

VOUNEUIL-SUR-VIENNE

Échiquier de 732 la Bataille de Poitiers

Fête de Moussais 732 bataille de Poitiers

Dimanche 31 Juillet de 10h à 19h



Cette nouvelle édition s'ouvre sur l'Occident médiéval. Un grand marché composé de produits naturels, des animations autour de la calligraphie, un four à pain médiéval avec ateliers et dégustation pour une ambiance rayonnante. La Fourchette de Fagus vous proposera de passer à table à la mode médiévale, bonnes ripailles et repas avec les doigts garantis. Musique d'époque avec l'ensemble Pastourel, exhibition de monte au trot et au galop des dromadaires par l'association Dromas... histoire de faire du passé un moment de fête bien présent.
Gratuit.

Contact : Service tourisme de l'Agglo au 05 49 23 64 49 ou Office de tourisme de Vouneuil au 05 49 85 11 99.

CENON-SUR-VIENNE

Pointe de Forclan

2^e Festival Celtique et Fête de la Bougie

Samedi 9 juillet - 18h30



La seconde édition de cet événement accueille trois groupes. La Boîte à Folk, Poitín na nGael et la formation vedette The Churchfitters vous feront vibrer en bords de rivière éclairés par près de 9 000 bougies et porte-bougies.
Gratuit.

Contact : Mairie. Jean-Marc Albert au 05 49 21 33 07.

ARCHIGNY

Abbaye de l'Étoile, Musée Acadien

Le petit tintamarre des Cousins acadiens

Lundi 15 août à partir de 10h30



Après promenade de l'étoile et ses chants sacrés orthodoxes le 18 juin, Archigny célèbre la Fête Nationale des Acadiens en plusieurs étapes.

- 10h30 : Messe Mariale à l'Abbaye de l'Étoile,
- 12 h : Pique-nique au Musée Acadien puis Musique et Chants d'Acadie en passant par Le Québec et La Louisiane. Les intermèdes seront assurés par un artiste local. Chants, danses et jeux pour les enfants.
Grand parking à disposition. Gratuit.

Contact : Les Cousins Acadiens du Poitou au 05 49 21 54 39 ou sur le site www.archigny.net

THURÉ-BESSE

Rue de l'Envigne

Nocturne de l'Envigne

Samedi 9 juillet - à partir de 7h30

Un esprit guinguette, une ambiance bon enfant : un rendez-vous au bord de l'Envigne avec vide grenier, marche à la découverte de la vallée de l'Envigne, apéritif offert aux marcheurs et exposants, repas moules frites. A 21h30, le spectacle humoristique avec "Cougasse" sera suivi d'une soirée dansante animée par le DJ Dom'Anim.

Contact : Mairie et Comité des Fêtes et loisirs de Thuré-Besse au 05 49 93 86 19 ou 05 49 23 17 68.

NAINTRÉ

Presqu'île de Domine

Festival au fil de l'eau

Dimanche 31 juillet de 8h à 23h

Dans la foulée des Rencontres antiques du 24 juillet, ce festival s'articulera autour de randonnées pédestres, descentes du Clain en canoë, jeux et animations. Illumination du pont de Domine, restauration sur place, animation musicale et concours des vélos fleuris seront aussi de la partie. Gratuit.

Contact : Mairie au 05 49 90 03 65 ou sur le site www.naintre.fr

AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT

les Petites Rivières

Courses aux ânes

Lundi 15 août de 10h à 22h

Animations, stands, repas champêtre et incontournables courses aux ânes. En soirée : feu d'artifice avec animation et buvette et, pour la première fois, un concert avec le groupe Opa Tsupa.

Tarif : 2 €

Contact : Comité des Fêtes au 05 49 93 60 09.

3 rendez-vous sportifs à ne pas manquer !



25^e TOUR INTERNATIONAL du POITOU-CHARENTES
Charente - Charente-Maritime - Deux-Sèvres - Vienne

Accédez directement au complément web



Tour Poitou-Charentes

(TPC) Une étape et un contre la montre à Châtelleraut

La 25^e édition du TPC se déroulera du 23 au 26 août. Les cinq jours de course emmèneront les 17 équipes inscrites entre Surgères et Poitiers. **Le 25 août verra l'arrivée à Châtelleraut de la 3^e étape.** Les cyclistes arriveront aux environs de 12 h, avenue du Maréchal Leclerc, près du parc du Verger. A partir de 16h, la 4^e étape sera lancée pour un superbe contre la montre individuel (20,5 km). Le parcours : Châtelleraut (départ route de Pleumartin), direction Senillé, puis Targé pour un retour sur Châtelleraut.



Bientôt la 2^e édition !

43 clubs présents, 500 bénévoles mobilisés, des bords de Vienne redécouverts par plus de 5000 personnes... Face au succès remporté par la première édition, une cinquantaine d'associations seront à nouveau présentes **le 4 septembre** pour fêter le sport avec enthousiasme. La manifestation se déroulera de la Nautique à la plaine Baden Powell, en passant par les bords de Vienne et le pont Lyautey. Le public pourra s'initier à de nombreux sports tout au long de la journée. Quant aux clubs, ils feront découvrir leur discipline grâce à des démonstrations. Venez nombreux !

Accédez directement au complément web



17^e championnat du monde de bateaux de vitesse (modèles réduits)

Un événement exceptionnel : des F1 sur le Lac de la Forêt !

Cette manifestation, nommée aussi "17^e championnat du monde de racers" se tiendra du **13 au 15 août** au Lac de la Forêt. Les racers au pylône sont des modèles réduits de bateaux propulsés selon les catégories par des moteurs entre 2,5 et 10 cm³, dotés d'hélices. Une autre catégorie est composée d'hydroglisseurs. Ces modèles réduits, véritables Formules 1, sont chronométrés sur 500 mètres, sur un circuit circulaire. L'objectif : atteindre la plus grande vitesse, sachant que le record de ces petits bateaux à haute technologie a atteint à ce jour 289 km/h ! Ainsi, durant 3 jours, les champions du monde et leurs challengers internationaux viendront défendre ou conquérir le titre de leur catégorie. L'occasion d'offrir au public un très beau spectacle gratuit !



3 dossier
ans
d'actions

ÉCONOMIE

L'Agglo prépare l'avenir

Site Internet : <http://economie.agglo-chatellerault.fr>

SCOT, Délipapier, Mécafi, LGV, rocade... en matière d'économie et d'aménagement du territoire, l'Agglo ne se contente pas de ce qui a été fait, mais prépare les grands chantiers à venir. Son nouveau portail économique permettra aux entreprises de se tenir informées des nouveautés et fera connaître aux investisseurs les possibilités qu'offre le territoire châtelleraudais.

Le **SCOT**, un **projet** pour le territoire

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Seuil du Poitou (SMASP). Il concerne 130 communes de la Vienne dont les agglomérations de Châtellerault et Poitiers. Il rassemble 318 000 habitants. Cet instrument de planification territoriale lancé en 2010 vise à structurer les actions de développement du territoire : économie, habitat, déplacements, infrastructures de transport, environnement...

L'objectif : créer une stratégie collective sur tous ces sujets pour 15 à 20 ans sur le territoire du SCOT. Son approbation par le Préfet devrait se faire d'ici fin 2013.

Zone **René Monory** Plein succès pour la pépinière d'entreprises



Longtemps attendue, la zone René Monory, labellisée Viennopôle, est en activité. Cet aménagement de 11 hectares a demandé un investissement de 2,2 M €.

Déjà deux entreprises ont mis une option d'achat sur les terrains. Les travaux ont été pilotés par la SEP. L'Agglo a anticipé les demandes en viabilisant assez de lots (chaussée, éclairage, trottoirs...) pour accueillir rapidement de nouvelles entreprises. La grande nouveauté de cette zone : sa pépinière d'entreprises. Inaugurée le 27 mai, elle comprend deux bâtiments :

- le premier, scindé en 9 bureaux de taille modulable qui accueille des activités orientées sur le secteur tertiaire. Il offre aussi des services communs : accueil, salle de réunion, reprographie, cafétéria...
- le second, dédié à l'artisanat de production et à la petite industrie, est doté de 6 ateliers de 200 m² avec bureaux et vestiaires.

Déjà 6 entreprises ont choisi de s'installer dans la pépinière. Face aux demandes, une extension de deux ateliers supplémentaires sera rapidement lancée.

Les **ZA** dans le giron de **l'Agglo**

Le 28 juin 2010, une déclaration de transfert de 5 zones communales a été votée. Les ZA Fougères et Naurais Bachaud (Naintré), Varennes (Availles-en-Châtellerault), Sablières (Bonneuil), et La Vacherie (Vouneuil) sont désormais de compétence communautaire. Différents travaux sont en cours ou programmés sur ces zones comme, par exemple, une étude de faisabilité de l'extension de la zone de La Vacherie ou l'extension foncière de l'entreprise Johnson à Availles...

A noter : l'Agglo a signé une convention avec l'Établissement Public Foncier Poitou-Charentes. L'objectif : acquérir des terrains à proximité de ces zones pour constituer des réserves foncières afin de répondre à des développements futurs d'entreprises.

Une **SPL** pour attirer les **éco-entreprises**

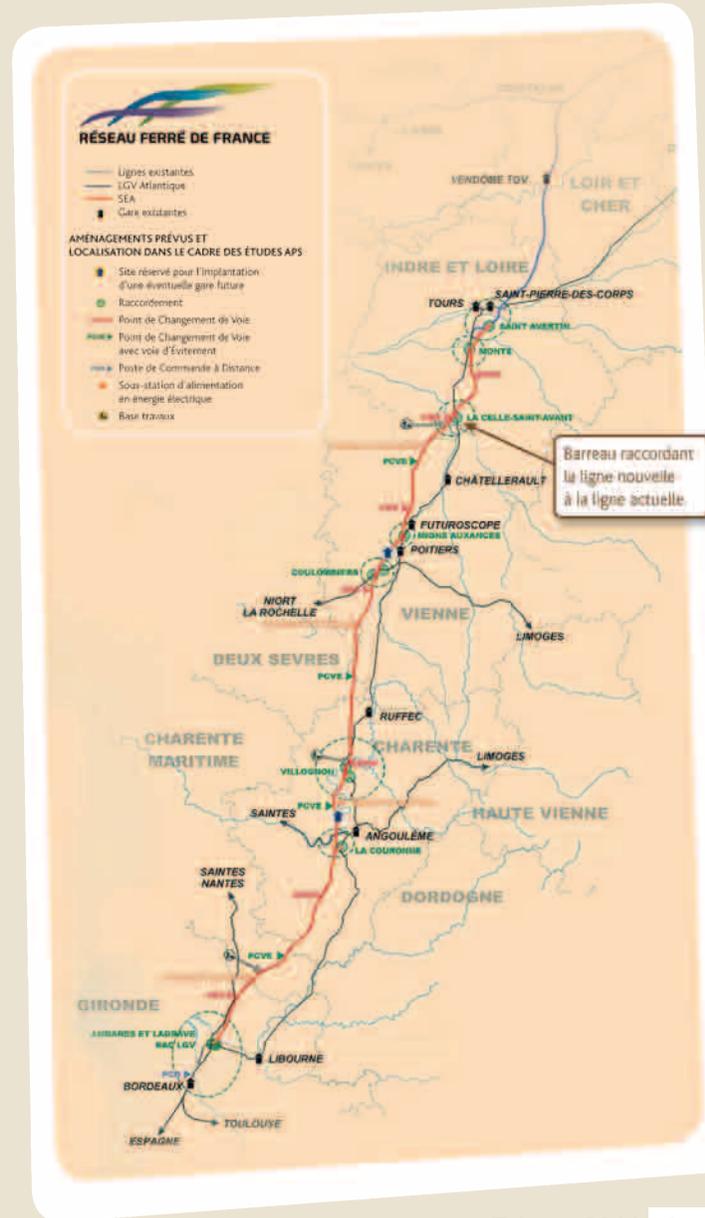
Le 16 décembre 2010, la Région Poitou-Charentes et l'Agglo ont donné naissance à la société publique locale, "La Nouvelle Fabrique Ecologique". Cette SPL, au capital d'1 M €, vise à rénover et à aménager les sites industriels d'Isoroy et de New Fabris pour leur offrir une seconde vie industrielle. Les deux sites pourront notamment accueillir des unités de pré-industrialisation ou des chaînes de production dans le secteur de la croissance verte. Un site de formation lié à ce secteur est également envisagé.

Internet à toute vitesse

L'Agglo va doter les zones économiques et artisanales du très haut débit (THD). Cinq fois plus rapide que l'ADSL, la fibre optique sera disponible pour toutes les entreprises, qui pourront ainsi bénéficier de nouveaux services. À long terme, les particuliers auront également accès à cette technologie. L'Agglo va investir 10 M € pour équiper l'ensemble du territoire.

LGV : Châtellerault ne reste pas sur le quai

L'Agglo a abondé à hauteur de 4,2 M € le financement de la construction de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique, entre Paris et Bordeaux, puis vers l'Espagne et Toulouse. Elle participe ainsi à un chantier déterminant pour le développement de nos territoires. Une convention garantissant la desserte de la gare de Châtellerault a été signée. Elle permettra le maintien de la desserte des TGV à une hauteur identique en gare de Châtellerault. Ouverture de la LGV SEA prévue début 2017.



ÉCONOMIE

Un **nouveau bâtiment** de 400 m² pour le **CRITT**



Pour soutenir la diversification des activités du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT) Sports-Loisirs de Châtelleraut, notamment vers la télévision par Internet, un nouveau bâtiment de 400 m² va être construit. Coût prévisionnel : 700 000 €. Début du chantier : fin 2011.

La **rocade** avance



La construction de la partie Sud-Est de la rocade de Châtelleraut se poursuit. Le chantier, largement avancé, reliera le rond-point de Cenon-sur-Vienne à la RD 910, près de l'échangeur sud de l'autoroute A 10. Le coût de cette troisième tranche : 8,7 M € financés par le Conseil général, la Région et l'État. L'Agglo intervient à hauteur d'1 M € dans cette réalisation. Ouverture : début 2013.

Géris : déjà **125** emplois créés **425** en plus à venir

Face à la crise économique, l'Agglo a obtenu la création, fin 2009, d'un fonds de revitalisation Géris : 4,5 M € mis à disposition par le groupe Vivendi et 5 entreprises du pays châtelleraudais. L'objectif : soutenir des petites et moyennes entreprises pour se développer et créer des emplois. Fin mai, 130 emplois avaient déjà vu le jour. Le cabinet Géris table sur plus de 550 créations d'emplois effectives d'ici à 2013 dans une vingtaine d'entreprises du bassin châtelleraudais.



José Manuel Garcia, chef de projet du cabinet Géris à Châtelleraut.

TAC : **2 millions** de voyages en 2010



Inauguration du kiosque des TAC.

Avec 11 lignes régulières et 20 bus, les transports de l'agglomération châtelleraudaise ont réalisé 1,08 million de kilomètres en 2010 et 2,089 millions de voyages, pour une recette de 670 000 euros. Responsable de l'achat des véhicules (300 000 euros pour un bus standard), l'Agglo a choisi de déléguer la prestation de service à Kéolis qui emploie environ 25 personnes. Pour payer ce prestataire, l'Agglo bénéficie du versement transport : une taxe payée par les entreprises de plus de 9 salariés. Cette taxe rapporte quelques 2,3 M € pour un coût global de fonctionnement de l'ordre de 3,2 M €. A signaler : un nouveau tarif. Depuis, le 1^{er} juillet 2011, le ticket coûte 1,1 € ou 9 € les 10 voyages.

Mécafi, Délipapier : plus de **200 emplois créés**

Spécialisée dans l'aéronautique, l'automobile et le matériel médical, l'entreprise Mécafi (zone des Varennes) a vu son activité augmenter de 40 % en 2010. L'Agglo va lui louer deux ateliers de 1 700 m² dans l'hôtel d'entreprises n° 2 de la ZI nord afin que l'entreprise puisse faire face à cette croissance. Les travaux d'aménagement se sont élevés à 330 000 €. La société qui emploie déjà 140 personnes devrait recruter entre 50 et 70 salariés en plus d'ici trois ans.



Futurs locaux de Mécafi dans l'hôtel d'entreprises de la zone industrielle Nord.

Sur la ZAE des Terres Rouges, à Ingrandes, le chantier de construction de Délipapier, spécialisée dans le papier hygiénique, démarrera en septembre. 150 emplois directs vont voir le jour en cinq ans, 150 emplois indirects sont prévus. Cette unité se développera sur 80 000 m² de bâtiments. Le démarrage de l'activité est prévu pour la fin du 1^{er} trimestre 2012.

Pour cette opération, l'Agglo a demandé à l'Etat d'orienter 650 000 € de fonds FNADT qui lui étaient normalement dévolus dans le cadre du contrat de revitalisation.



Visite du chantier avec M. Cussenot, PDG de Délipapier sur le site d'Ingrandes.

COMMERCE

Une nouvelle dynamique 300 emplois créés

FISAC :
200 000 €
pour le commerce



Grâce à l'Agglo, l'Etat a octroyé une enveloppe de 200 000 € à la Mairie et à la Fédération des Acteurs Economiques (FAE) de Châtellerauld. Un levier fort pour renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville.

L'Agglo a déposé pour la Mairie de Châtellerauld et la Fédération des acteurs économiques un dossier FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). L'Etat a accordé 200 000 € pour cette année. La Ville utilisera une partie de l'enveloppe pour l'aménagement de la place Emile Zola et les travaux de signalétique des commerces. Côté commerçants, plusieurs actions vont être mises en place : création d'un site Internet, lancement d'un guide pour les consommateurs, animations aux Halles et dans les quartiers, poursuite des salons à thème et opérations commerciales (chéquier cadeaux, carte de fidélité...).

Il s'agit là de la première étape du fonds FISAC. En effet, dès l'an prochain, l'Agglo déposera à nouveau 2 dossiers de subventions. Au menu des chantiers envisagés : la création de poches de stationnement pour les automobilistes et le soutien du commerce en milieu rural.



Zones commerciales :

plus de 300 emplois
créés en 3 ans

Portes d'Argenson, Argenson, Désirée... les 3 zones commerciales moteur du paysage commercial châtellerauldais ont permis la création de plusieurs centaines d'emplois.

En 3 ans, la carte commerciale châtellerauldaise s'est profondément modifiée avec la sortie de terre de nouvelles zones commerciales au nord de la ville. Au total : plus de 300 emplois créés ont vu le jour. Et ce n'est pas fini : de nouvelles enseignes sont attendues avant la fin de l'année. En effet, un "Retail park" est en construction sur la zone de la Désirée entre Décathlon et Jardiland. Le complexe commercial de 8 700 m² de surface de vente abritera 8 nouvelles enseignes : Rody, Kiabi, la Table Parisienne, Maxi Toys, Gémo vêtements, Lidl et la locomotive Conforama. Il s'agira d'un ensemble architectural haut de gamme avec, notamment, des espaces de promenades. Par ailleurs, l'arrivée de Conforama va permettre de limiter l'évasion commerciale dans le secteur de l'équipement de la maison vers Chasseneuil-du-Poitou ou Tours.

La construction de ce centre a démarré en février dernier et devrait s'achever à la fin de l'année, voire début 2012.



Les zones commerciales et leurs locomotives

Au Nord :

- Argenson : 15 enseignes dont Intermarché, Brico-Marché et Go Sport,
- Les Portes d'Argenson : 17 enseignes comme Leader Price et Bricorama,
- La Désirée : 4 enseignes pour le moment : Courtepaille, Pat à Pain, Jardiland et Décathlon.

Au Sud :

- L'Étang : c'est le monde de l'automobile avec l'ensemble des concessions. Une locomotive sur cette zone : But,
- L'Herse : 11 enseignes avec, à leur tête, Leclerc, son nouvel espace culturel, la Foir'Fouille...



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'énergie de tout un territoire

Cit'ergie, bilan carbone et énergétique, inventaire des gaz à effets de serre territorial, Convention européenne des Maires : L'Agglo s'investit plus que jamais dans une dynamique de développement durable. Une démarche globale entièrement tournée vers l'avenir environnemental du Châtelleraudais.

Démarche Cit'ergie



Le label Cit'ergie devrait venir récompenser la dynamique de développement durable de notre collectivité dès cette année. Engagé par l'Agglo et la Ville de Châtelleraudais il y a un peu plus d'un an, ce processus vise à améliorer leurs performances énergétiques. Un programme de 148 actions a été adopté qui est progressivement décliné. Cette démarche servira de socle pour le Plan climat énergie territorial qui devra être mis en œuvre dès 2012.

Bilan carbone[®] des services

L'Agglo et la Ville de Châtelleraudais réalisent un bilan carbone[®] de leurs services et équipements. Le CCAS est associé à cette opération menée dans le cadre de la démarche Cit'ergie. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les collectivités⁽¹⁾ ont été quantifiées par un bureau d'études. Les données recueillies donneront des axes de travail.

⁽¹⁾ déplacement des agents, chauffage, électricité, production de repas à l'UPC, achat de mobilier...

Audit énergétique dans les Communes

La Cellule développement durable de l'Agglo poursuit ses audits énergétiques dans chaque Commune.⁽¹⁾ Le diagnostic permet tout d'abord de compiler les données techniques et financières relatives au patrimoine de chaque Commune. La phase d'analyse cible ensuite les différents pôles énergivores puis les bâtiments sur lesquels il faut effectuer des améliorations.

⁽¹⁾ Réalisés : Naintré, Senillé, Vouneuil-sur-Vienne, Colombiers, Aailles-en-Châtelleraudais.
En cours : Archigny, Thuré, Saint-Sauveur, Bonneuil-Matours.

Inventaire des gaz à effet de serre du territoire

Cette opération est actuellement réalisée par l'Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat (AREC). Elle prend en compte toutes les activités du territoire châtelleraudais (déplacements, secteur industriel, agriculture, énergies renouvelables). Cet inventaire permettra d'évaluer la part consacrée à l'énergie dans le budget des ménages. Au même titre que la démarche Cit'ergie, il servira de socle à l'élaboration du Plan climat énergie territorial.

Convention européenne des Maires

L'Agglo s'investit actuellement dans ce dispositif porté par la Commission européenne. Cette convention offre aux Communes de l'agglomération l'opportunité de construire une politique énergétique à moyen terme. Cette démarche ouvre sur un réseau européen de 2 500 villes. Un moyen intéressant, pour les Communes de l'agglomération, de partager la dynamique du développement durable avec des collectivités européennes.

De nombreuses actions



Panneaux photovoltaïques du Centre technique municipal.



Panneaux photovoltaïques du Moulin de Chitré.



Chaudière à granulés de bois à Senillé.

Réalisés :

- **Équipements de l'Agglo :** une vingtaine de chaufferies rénovées.
- **Ecologia, au Moulin de Chitré :** centrale photovoltaïque et chaudière biomasse à granulés de bois.
- **Senillé :** chaudière à granulés de bois pour la mairie et l'école.
- **Centre technique municipal :** 2000 m² de panneaux photovoltaïques installés sur les toits.
- **Hôtel d'entreprises de la zone René Monory :** 200 m² de capteurs photovoltaïques et sous-compteurs électriques.

En cours :

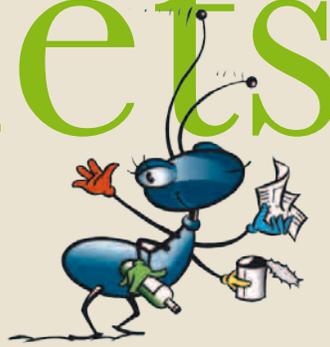
- **Équipements Ville et Agglomération :** pose de Gestion Technique Chauffage avec suivi des performances et consommations à distance.
- **Maison pour Tous, Foyer Creuzé :** chaudières à condensation pour le chauffage.
- **Salle omnisports :** isolation par l'extérieur (voir détail en pages sports)
- **Écoles Jean Zay et Painlevé :** isolation des combles et double vitrage.
- **Complexe de l'Angelarde :** travaux sur les chaufferies.
- **Friches de la zone de Nonnes :** étude de dépollution en cours. Installation d'une centrale solaire au sol et d'un bassin de stockage d'eau à terme.

A venir :

- **Site de la Manufacture :** réseau de chaleur avec chaudière biomasse (2013).
- **Hôtel de ville de Châtelleraudais :** station de vélos électriques.
- **Réseau cyclable :** continuité des pistes pour traverser Châtelleraudais. Installation d'appuis vélo devant le conservatoire.

Gestion des déchets

Des économies et plus d'efficacité



La collecte des déchets va connaître des mutations importantes au début de l'année prochaine. La mise en service du quai de transfert à Châtelleraut viendra alors couronner une démarche d'optimisation de la collecte des déchets qui se traduit déjà dans les faits.

Un quai de transfert des déchets ménagers à Nonnes

Avec le début des travaux de ce nouvel équipement, en février dernier, l'Agglo marque une nouvelle étape dans la gestion des déchets. Prévue pour entrer en service en janvier 2012, cette installation permettra de réduire la distance à parcourir pour collecter les déchets. Elle vise aussi à les regrouper avant de les évacuer

vers les filières de traitement. Le centre de transfert de déchets permettra d'économiser 60 737 km, 39 280 l de carburant, 300 000 € par an et de réduire les émissions de 111,85 tonnes équivalent CO₂ par an. Montant des travaux : près de 2 000 000 € TTC.



Collecte : des solutions déjà en vigueur

Certaines modifications, liées à cette évolution des pratiques, ont d'ores et déjà été appliquées. La suppression des manœuvres dangereuses effectuées par les bennes de ramassage des ordures est en cours. Les 153 marches arrières à risque, recensées sur le territoire, cèdent progressivement la place à des aménagements plus sûrs. La modification de la voirie, avec aménagement d'aires de retournement pour les bennes, ou la mise en œuvre de points de regroupement, avec ou sans conteneurs, sécurisent les collectes tant du point de vue des usagers que du personnel. L'installation de systèmes de suivi de la collecte par GPS en février 2009 a également donné des moyens plus réactifs au bon déroulement des circuits.

Un guide d'accueil sur les mesures de sécurité a été diffusé en 2010 à tous les agents. Une formation théorique et pratique des personnels sera organisée cette année avec une sensibilisation spécifique sur les règles de sécurité pour les nouveaux agents. Une sensibilisation à l'éco-conduite a déjà été menée auprès de 20 conducteurs en octobre 2009.



Optimisation de la collecte des déchets

L'optimisation de la collecte déclinée sur le territoire communautaire vise à maîtriser les coûts, à améliorer la sécurité des agents et à réduire l'impact sur l'environnement. Assortie d'une étude, cette démarche a identifié plusieurs pistes d'évolutions. Certaines sont déjà appliquées, (voir encadré). D'autres vont l'être dans les mois à venir : en complément de la création du quai de transfert, la réduction des fréquences de collectes des déchets sur certaines tournées et l'élaboration de circuits optimisés entreront ainsi en vigueur en début d'année prochaine.

A venir également : une nouvelle déchetterie plus moderne pour le sud du Pays châtelleraudais.



TOURISME / PATRIMOINE

Valoriser le patrimoine, optimiser l'offre touristique

L'Agglo est particulièrement attachée à la valorisation de son patrimoine et à l'optimisation de son offre touristique. Depuis 2008, d'importants investissements et aménagements ont été réalisés pour moderniser les équipements et sites touristiques. Quant à notre patrimoine architectural, il est mis en valeur grâce à d'importants travaux de restauration.

Moderniser les équipements touristiques

Le camping du Chillou ** de Châtellerault



L'Agglo travaille pour maintenir le classement du camping. Elle a mis en place des mobile home, installé un chalet d'accueil et des jeux pour enfants, réalisé des aménagements paysagers.

Prochaine étape : rendre l'équipement accessible à tous en effectuant, dès l'automne prochain, la réfection totale des sanitaires.

Le village vacances *** de Vouneuil-sur-Vienne



Pour rendre l'équipement accessible à tous, des travaux ont d'ores et déjà été réalisés : réfection des sanitaires et de la terrasse, amélioration de l'éclairage.

Prochaine étape : la modernisation et l'accessibilité des chalets.

A noter : le village vacances a obtenu le label CED (Citoyenneté Environnement Développement durable).

Le Moulin de Chitré de Vouneuil-sur-Vienne



Une chaudière biomasse (à granulés de bois) et une centrale photovoltaïque de 100 m² ont été installées au Moulin de Chitré. Le parking est maintenant équipé de candélabres solaires. Le barrage a été sécurisé. Le premier étage du Moulin vient d'ouvrir un nouvel espace scénographique. Le Moulin de Chitré a obtenu le label Qualité Vienne.

A venir : des travaux d'accessibilité pour obtenir le label Tourisme et Handicap.

Le parc de Crémault de Bonneuil-Matours



Des travaux ont été réalisés pour rendre le parc accessible à tous : réfection des sanitaires, aménagement des bords de Vienne.

Prochaine étape : la création de cheminements accessibles aux personnes handicapées pour obtenir le label Tourisme et Handicap. Le parc a déjà reçu le label Qualité Vienne.

Le mini-port de Cenon-sur-Vienne



Il a obtenu le label Qualité Vienne ainsi que Tourisme et Handicap. Des toilettes sèches y ont été installées. Chaque année, de nouveaux bateaux viennent augmenter la flotte.

Aménager les sites touristiques

Le site de Moussais-la-Bataille de Vouneuil-sur-Vienne

Un parking et des cheminements ont notamment été créés. Le site a obtenu le label Qualité Vienne et Tourisme et Handicap.

Le site de l'Abbaye de l'Étoile d'Archigny



L'accueil des visiteurs a été revu. Cet automne, des travaux de terrassement commenceront pour recréer un jardin médiéval. Le site a obtenu le label Qualité Vienne.

A noter : en juillet et en août auront lieu les Mardis de l'Abbaye, une série d'ateliers pour les enfants autour de la découverte du patrimoine de l'Abbaye.



Le site du Vieux Poitiers de Naintré

Après une 1^{re} campagne de fouilles archéologiques réalisée durant l'été 2010, une 2^{de} aura lieu cet été. Dès l'automne, des aménagements permettront d'accueillir le public dans de meilleures conditions (en termes d'accessibilité) et de protéger, en les recouvrant partiellement de terre, les murs antiques qui n'auront plus ainsi à souffrir des outrages du temps.

A noter : le 24 juillet, l'Agglo organise la 7^e rencontre antique du Vieux Poitiers en partenariat avec l'association pour la sauvegarde du Vieux Poitiers qui fête ses 25 ans cette année. Par ailleurs, en juillet et août, une chasse au trésor sera organisée pour les petits tous les jeudis du mois.



Le parcours architectural et ses haltes historiques

Ce parcours se déroule de l'ancienne porte Sainte-Catherine (entrée Nord rue Bourbon au coin de l'Ancien Hôpital) jusqu'à la Manufacture, en passant par la rue Bourbon, la rue Sully et le Pont Henri IV. Des coquilles, qui balisent le parcours de Saint-Jacques de Compostelle, ont notamment été installées le long du parcours. Deux haltes sont déjà ouvertes au public, commentées par un guide-conférencier à l'occasion de visites organisées par l'Agglo :

- l'espace scénographié de la Tour Nord du Pont Henri IV consacré à l'histoire de la ville et à la construction du pont,
- celui du pavillon d'angle de l'hôtel Sully dédié au pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

Fin juillet sera marqué par une nouvelle halte : l'espace scénographié de la Tour Sud du Pont Henri IV qui sera consacré à l'histoire de la batellerie sur la Vienne. Par ailleurs, des tables de lecture ont été placées tout le long du parcours :

- le Château abrite une aquarelle représentant la construction du Pont Henri IV,
- l'hôtel du Grand Monarque (à Châteauneuf) accueille plusieurs panneaux expliquant l'histoire du Château,
- le jardin de l'église Saint-Jean est agrémenté de panneaux racontant l'histoire de la cloche russe.

A noter : un audioguide est téléchargeable sur le site de l'Agglo <http://tourisme.chatelleraut.fr> ainsi que sur www.zevisit.com. Il permet de découvrir Châtelleraut sous un angle insolite. Enfin, une carte aquarellée de la ville a été réalisée qui représente le parcours architectural et ses monuments.

Valoriser le patrimoine architectural

Le label "Pays d'Art et d'Histoire"



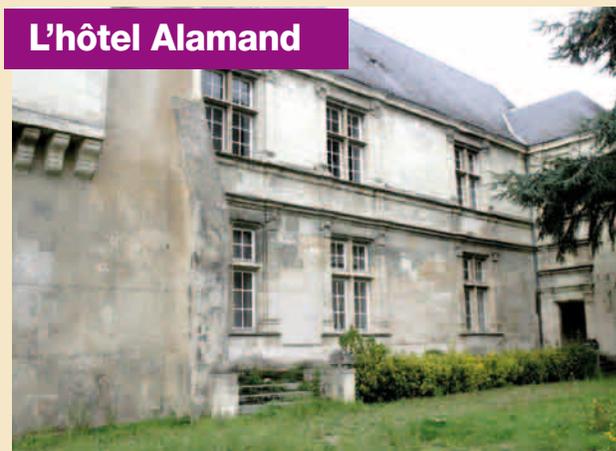
Décerné par le ministère de la Culture, ce label récompense les villes et pays d'art et d'histoire attachés à la valorisation et à l'animation du patrimoine et de l'architecture. L'Agglo, qui a terminé l'inventaire de son patrimoine, déposera son dossier en septembre en vue d'obtenir ce label d'ici la fin de l'année. Aidée d'une équipe de guides-conférenciers, elle s'est déjà engagée dans une démarche active de sensibilisation des habitants à leur patrimoine. En juillet et août, des visites thématiques sont proposées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération (les églises, les artisans d'art, les jardins, les châteaux...). A terme, l'Agglo recrutera un animateur dédié à la valorisation du territoire.

L'hôtel Sully



Cet hôtel particulier du XVII^e siècle a fait l'objet d'une première campagne de restauration : un pavillon d'angle et le mur de clôture ont été entièrement rénovés. Le pavillon restauré abrite désormais une halte du parcours architectural consacrée au pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle (voir encart). Par ailleurs, le jardin a été refait dans l'esprit du XVII^e siècle et un accès handicapé a été créé rue du Vieux Palais. Dès cet automne, débutera la seconde campagne de restauration qui concernera l'autre pavillon d'angle ainsi que l'aile Nord.

L'hôtel Alamand



Le début de sa réhabilitation est prévue au printemps 2012. Il accueillera l'office de tourisme, le service tourisme de l'Agglo ainsi que le Centre d'Interprétation d'Art et du Patrimoine.

L'Ancien Théâtre



Véritable joyau du patrimoine culturel, l'Ancien Théâtre a été classé Monument historique en 2009. C'est grâce à ce classement qu'il va faire l'objet d'une restauration complète, sous le contrôle du ministère de la Culture. Le coût de la restauration s'élève à 5,8 M €. Pour financer sa restauration, l'Agglo compte sur des subventions de l'Etat, de la Région, du Département, sur le mécénat privé ainsi que sur la souscription populaire qui devrait donner droit à une aide complémentaire de la Fondation du Patrimoine, soit au total sur 80 % du coût.

Contact : Les Amis de l'Ancien Théâtre (Jean-Paul Petit, secrétaire) au 06 33 25 64 54.

La maison Descartes



La première campagne de restauration s'est achevée en février 2011 avec la restauration du pignon. Dès cet automne, la seconde campagne démarrera. Au programme : la rénovation du rez-de-chaussée pour accueillir une partie du nouveau Centre d'Art Contemporain et devenir, fin 2012, une nouvelle halte du parcours architectural.

CULTURE

La culture sous toutes ses formes

Ouverture du Centre d'Art Contemporain, inauguration du nouveau Conservatoire de musique et de danse, création d'une nouvelle médiathèque à Cenon-sur-Vienne, soutien à des acteurs du monde de la culture... l'Agglo porte des projets culturels ambitieux qui participent au rayonnement du pays châtelleraudais.



Conservatoire Clément Janequin et École de musique de Naintré : 870 élèves, 44 professeurs

En mars, le Conservatoire de musique et de danse du Pays châtelleraudais a déménagé à la Manu, dans le bâtiment de l'horloge entièrement réhabilité. Le coût des travaux s'élève à 1,7 M €, le Conseil général ayant apporté une subvention de 565 000 €. Inauguré le 14 avril par le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, le Conservatoire à Rayonnement Départemental accueille maintenant dignement ses 770 élèves et 36 professeurs dans des locaux flambant neufs de 3600 m² : 2600 m² de plus que rue de la Taupanne ! L'objectif : y proposer un projet d'établissement ambitieux, les élèves pouvant choisir un cursus diplômant ou non.

Actuellement, les disciplines instrumentales (musique ancienne, classique, jazz) et chorégraphiques (classique, contemporaine, jazz) et le chant lyrique sont enseignés. La nouveauté pour la rentrée prochaine : l'ouverture du "Grenier", le département "musiques actuelles" destiné à tous ceux qui souhaitent s'adonner au rock ou à la musique assistée par ordinateur. Son nouveau directeur, Jérôme Chrétien, entend ouvrir son établissement au grand public pour valoriser le travail des élèves et des professeurs. "Le Conservatoire doit devenir "l'école du spectateur", confie-t-il. Pour ce qui est de l'école de musique de Naintré, elle compte une centaine d'élèves et 8 professeurs. Elle vient compléter l'offre instrumentale sur l'agglomération en proposant notamment l'enseignement de l'accordéon.



École d'Arts Plastiques : 375 élèves, une artothèque, un Centre d'Art Contemporain



L'École d'Arts Plastiques compte 3 départements : l'enseignement, l'artothèque et le Centre d'Art Contemporain. L'artothèque est ouverte au public et prête des œuvres d'art. Près de 500 œuvres sont disponibles. Les particuliers peuvent ainsi, pour un temps donné, emprunter des œuvres pour les installer à leur domicile, sur leur lieu de travail... En juin 2010, l'espace d'exposition de l'école (galerie de l'Ancien Collège, vitrine et cour extérieure de l'école) a reçu un label de l'État le confortant comme Centre d'Art Contemporain. Ce label valorise le travail de l'École qui accueille de nombreux artistes depuis longtemps. Les œuvres contemporaines de Jacques Villeglé, Antonio Segui, Hervé Di Rosa, Felice Varini entre autres traduisent ainsi un certain équilibre entre création contemporaine et patrimoine, le bâtiment de la rue de la Taupanne datant du XV^e siècle. Résidences de créateurs, expositions, rencontres avec les artistes, ateliers avec les scolaires... l'École d'Arts Plastiques bénéficie désormais d'un rayonnement national, voire européen, en s'inscrivant dans les réseaux spécialisés des centres d'art contemporain. Actuellement, le Centre

accueille jusqu'au 31 août, les œuvres de Sam Szafran (galerie de l'Ancien Collège) et de Carole Benzaken (vitrine).



A noter : la visite des expositions est gratuite. La galerie et la vitrine sont ouvertes au public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Sur rendez-vous à d'autres horaires. Sauf jours fériés.

Réseau des bibliothèques :

10 000 lecteurs, 270 000 prêts par an

L'Agglo compte actuellement 9 bibliothèques, dont 3 à Châtelleraut. En 2009, l'Agglo a ouvert la médiathèque Jeanne Ducluzeau à Archigny (fonds thématique dédié à l'Acadie et à la gastronomie).

Elle a également rénové 2 bibliothèques :

- la médiathèque Paul-Emile Victor d'**Availles-en-Châtelleraut** (fonds thématique dédié à l'environnement),
- la bibliothèque Georges Rouault à Châtelleraut, située à la plaine d'Ozon, au cœur du quartier.

Les projets en cours :

- l'agrandissement de la bibliothèque de **Thuré**,
- l'ouverture d'une médiathèque à **Cenon-sur-Vienne** qui viendra compléter le réseau,
- l'agrandissement de la bibliothèque du centre-ville de Châtelleraut qui sera répartie en 2 sites : le Château des histoires et les Halles des savoirs. Ainsi, le Château va faire l'objet d'une restructuration complète. Il sera dorénavant entièrement consacré à la fiction et au fonds local et patrimonial. Quant au 1^{er} étage des Halles, il sera dédié aux documentaires, au multimédia, à la presse et à la recherche. Les 2 espaces (Château et Halles) seront complémentaires et constitueront la bibliothèque-médiathèque de Châtelleraut-centre,
- enfin, la construction de nouveaux locaux plus spacieux pour accueillir la bibliothèque de **Naintré**.

A noter : toutes les bibliothèques du territoire de l'agglomération sont en réseau. Les lecteurs bénéficient ainsi d'une carte unique et gratuite : un ouvrage emprunté à Archigny peut être rendu à Thuré, Châtelleraut, ou dans toute autre bibliothèque du réseau. L'accès Internet y est gratuit et les lecteurs peuvent consulter sur place la version numérique de journaux et encyclopédies. Le portail Internet <http://bibliotheques.capc-chatelleraut.fr> permet d'accéder en ligne au catalogue de tous les documents détenus par les bibliothèques du réseau, aux animations, aux nouveautés et à des propositions de films faites par l'équipe des bibliothécaires.



Médiathèque Paul-Emile Victor
d'Availles-en-Châtelleraut.



Médiathèque Jeanne Ducluzeau à Archigny.



Bibliothèque Georges Rouault à Châtelleraut.



Le projet muséal : du musée **Auto Moto Vélo** vers un musée du savoir-faire artisanal et industriel du Châtelleraudais

L'Agglo compte 2 collections labellisées "Musées de France" : la collection du musée Auto Moto Vélo (automobiles, motocyclettes, vélos, moteurs, pièces détachées...) et celle de l'Hôtel Sully consacrée à l'histoire du Pays châtelleraudais (coiffes, coutellerie, batellerie, pièces sur l'histoire de la Manufacture, ombres chinoises du cabaret du Chat Noir, faiences...). L'Agglo souhaite mieux valoriser ces 2 collections en créant un vrai pôle muséal sur le site de la Manu. Une étude est en cours pour faire évoluer l'existant vers un musée unique valorisant les savoir-faire artisanaux et industriels du Châtelleraudais. L'histoire de la Manufacture d'armes devrait en constituer un élément majeur. Le musée reçoit chaque année 15 000 visiteurs. C'est l'équipement touristique le plus fréquenté du Pays châtelleraudais. Chaque année, 2 grandes expositions temporaires sont proposées par l'équipe des musées de Châtelleraut :

- en 2009 : "En route, facteur!", une exposition sur l'histoire des autos et vélos postaux, ainsi qu'une exposition sur les 400 ans du Pont Henri IV,
- en 2010 : "Appel de Ph'art", une exposition autour du dialogue insolite entre l'art contemporain et les voitures, ainsi que "Châtelleraut à l'heure russe",
- cette année, jusqu'au 31 décembre, "1,2,3,4 L !", une exposition sur les 50 ans de la Renault 4, ainsi que "Voiles de Vienne", une exposition sur l'histoire de la batellerie aux XVIII^e et XIX^e siècles qui aura lieu à l'Hôtel Sully du 27 août au 9 octobre (tous les jours de 14 h à 18h, sauf le lundi).

A noter : des ateliers "broderie" enfants et adultes sont régulièrement proposés. Ils ont lieu au musée Auto Moto Vélo. Visites commentées, conférences, activités diverses animent aussi la vie du musée.

Le soutien de l'Agglo à des acteurs culturels

L'Agglo soutient des acteurs culturels majeurs qui permettent un rayonnement artistique au pays châtelleraudais :

- **association Accord** : elle propose durant toute l'année une programmation culturelle riche et variée (théâtre, danse, musique...). Elle est à l'origine du festival Jazzelleraut qui accueille chaque année des artistes internationaux de renom,
- **cinéma Les 400 coups** : seul cinéma sur le pays châtelleraudais à être classé Art et Essai, il développe une action d'éducation à l'image auprès des scolaires,
- **école nationale de cirque de Châtelleraut** : elle est, jusqu'à ce jour, la seule école qui propose l'option "cirque" au Bac. Dans ce cadre, elle accueille chaque année 18 nouveaux élèves de toute la France. L'école est également ouverte à tous ceux qui désirent découvrir les arts du cirque en loisir. Elle reçoit 2 fois par an des compagnies professionnelles et propose régulièrement la présentation des travaux de ses élèves.

SPORT

des investissements qui vont droit au but

Que ce soit pour enfiler des patins à glace, des chaussures à crampons ou des palmes, le choix en termes d'équipements est vaste sur notre territoire. Des travaux de rénovation aux projets tels que la future patinoire, l'Agglo accompagne le monde sportif châtelleraudais au plus près de ses besoins.

Nouvelle patinoire



Site d'implantation pour le futur équipement.

Au moment où paraîtront ces lignes, l'esquisse d'un des trois architectes encore en lice aura été retenue. Dans une logique de développement durable, les élus ont souhaité que le projet soit particulièrement exigeant en termes de qualité environnementale. Un échange thermique sera ainsi réalisé avec le centre aquatique "La piscine". Le site d'implantation retenu pour le futur équipement, au sud de la piscine, permet un raccordement des installations techniques. La vocation sportive et ludique du nouvel équipement s'articulera en plusieurs pôles ⁽¹⁾. La nouvelle patinoire disposera d'un ring de 56 m x 26 m permettant l'accueil des scolaires, mais aussi des rencontres amicales de patinage et de hockey. Une tribune d'environ 300 places en position assise et un espace bar de 50 m² viendront compléter cet équipement qui devrait être livré pour l'été 2013. Montant : 3,8 M €.

⁽¹⁾ pratique sportive en entraînement comme en compétition pour le patinage et le hockey (loisir et découverte), éducative dans le cadre des activités scolaires, ludique et familiale du grand public, en soirées thématiques et événementielles.

Stade de la Montée rouge

La pose d'une main courante entre les deux terrains est récemment venue répondre aux exigences de la Ligue de football pour que les terrains soient homologués pour des équipes de niveau régional. Les extérieurs du stade ont également été clôturés. Un aménagement qui permet désormais d'accueillir plusieurs équipes de niveau régional en simultané. Un revêtement en bitume a été appliqué à deux pas du vestiaire et des tribunes. Une adaptation conçue pour répondre au déplacement des personnes à mobilité réduite. Tous ces



aménagements profiteront aux différentes équipes du SOC. L'Agglo continue d'apporter son soutien financier au club phare du Châtelleraudais dont l'équipe première se maintient en CFA2 pour la prochaine saison. Montant : 12 500 €.

Centre Aquatique "La piscine"

Une étude technique est actuellement en cours au niveau du traitement de l'air et de l'eau. L'objectif : faire en sorte que le confort thermique du baigneur soit conservé à sa sortie des bassins. Le remplacement des casiers et l'achat de matériel d'entretien contribuent également au bien-être des utilisateurs du centre aquatique. Montant : 95 000 €.



Nouveaux casiers.





Bassin d'apprentissage Philippe Croizon

Le bassin d'apprentissage Philippe Croizon de Naintré, a été inauguré le 4 octobre dernier. Débutés en juillet 2009, les travaux ont consisté en une rénovation totale et une remise aux normes. L'extension de 223 m² créée pour l'accueil, les vestiaires et les sanitaires, a également apporté des espaces de confort supplémentaires. Des installations neuves pour le traitement de l'eau, de l'air et le chauffage font de cette réalisation un équipement particulièrement adapté aux différents publics qui le fréquentent. Le bassin permet d'accueillir les scolaires, de maternelle et de primaire. Il est également dédié aux animations (aquagym, club mômes, leçons de natation...).
Montant : 1 460 000 €.



Stade de Bonneuil-Matours

Les vestiaires de football (carrelage des douches, peinture) ont été refaits. Une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) a été posée.

Montant : 10 100 €.

Le 8 juin dernier, la surface multisports a également été inaugurée au parc de Crémault. Ce City Stade vient compléter la palette d'équipements ludiques et sportifs de plein air déjà installés sur ce site en bordure de Vienne.
Montant : 56 000 €.



Jean-Pierre Abelin, Président de l'Agglo et Isabelle Enon, Maire de Bonneuil-Matours et Vice-Présidente lors de l'inauguration du City Stade au parc de Crémault.

Extension du CRITT

L'extension du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT) Sport Loisirs de Châtelleraut est actée. Elle permettra d'accueillir un nouveau studio et une régie pour la web TV Well'Com Sport, créée l'an passé par l'équipe du CRITT pour vivre le sport de manière originale sur Internet.

Les autres travaux et investissements réalisés dans les équipements sportifs

- **Stade de Thuré (Besse) :**
pose d'un arrosage intégré sur le terrain annexe permettant d'avoir une surface dédiée à l'entraînement : 6 700 €.
- **Thuré :**
réfection des vestiaires du stade de football : 18 500 €.
- **Naintré :**
réfection de 2 courts de tennis : 43 100 €.
- **Stade de Naintré :**
remplacement des portes des sanitaires, achats de buts mobiles : 4 400 €.
Travaux de rénovation des vestiaires à venir.
- **Achat de 9 défibrillateurs**
à disposition dans les équipements sportifs : 14 150 €.
- **Stade de football de Targé :**
pose d'une clôture : 20 000 €.
- **Targé :**
construction d'un club house au boulodrome : 62 000 €.
- **Stade des Loges :**
aménagement d'un tunnel de sécurité pour les joueurs : 10 000 €.
- **Stade Gaillot-Sutter :**
remise en état de la piste d'athlétisme (nettoyage et traçage refait), remplacement du sautoir perche : 49 000 €.
- **Nonnes :**
mise à niveau du stade stabilisé (drainage modifié) pour une utilisation en terrain de pétanque pouvant accueillir des compétitions : 30 000 €.



JEUNESSE

Accompagner les jeunes dans leurs projets

L'Agglo, via l'Espace Raseteau, soutient la jeunesse par de multiples actions. La réorganisation de ses services permettra à l'équipement de rayonner au-delà de ses murs.

Vers un **nouvel Espace Raseteau**



Une réflexion a été engagée en 2009 sur le fonctionnement de cet équipement communautaire au service de la jeunesse. La mise à plat des pratiques et le

diagnostic interne ont mis en évidence un certain nombre de points à améliorer⁽¹⁾. Le projet qui en découle inscrit Raseteau comme un lieu dédié au service des initiatives de chacun, de leurs capacités à innover, à inventer, et à créer. Une philosophie qui s'appuiera sur trois pôles principaux⁽²⁾. Un des objectifs principaux est de donner les moyens à l'équipement pour rayonner sur le territoire de l'Agglo et développer des partenariats. Le projet global se décompose en deux phases : réorganisation des équipes et travaux dans l'équipement. La refonte des services de Raseteau est actuellement en cours. Côté aménagements, les travaux ont débuté en juin dernier. La modification de l'accès au bâtiment contribuera à donner une nouvelle identité au lieu. L'entrée se fera ainsi par le côté dédié jusqu'alors au cinéma Les 400 coups. L'accueil sera repensé pour être en adéquation avec les besoins du public. L'espace Raseteau "new look" devrait être fin prêt pour la fin 2012.

⁽¹⁾ Manque de lisibilité de l'information jeunesse. Vieillesse et configuration plus adaptée des studios de musique. Service vidéo à développer en direction des jeunes. Mutation à opérer pour le multimédia afin de mieux répondre aux attentes du public.

⁽²⁾ Information jeunesse. Image et musique. Mobilité internationale.

Visa jeunes

Les jeunes de 15 à 25 ans qui ont un projet peuvent bénéficier d'une aide financière après demande. L'attribution de ce soutien pécuniaire de l'Agglo est soumis désormais à la commission Enfance jeunesse. Composée d'élus, de techniciens, et le cas échéant d'anciens lauréats, elle se réunit trois fois par an. Des critères de sélection ont été mis en place pour apporter un crédit supplémentaire à la viabilité des projets imaginés par les jeunes. Un soutien logistique et / ou financier peut ainsi leur être octroyé pour appuyer le développement de leurs initiatives.

Journée nationale **job**

Une fois par an, l'équipe de l'Espace Raseteau, via son BIJ (Bureau Information Jeunesse), participe à la journée nationale job en ouvrant ses portes aux entreprises et aux jeunes en recherche d'emplois saisonniers. L'an passé, l'événement a planté son décor à l'Angelarde pour la première fois. Le site, plus adapté pour recevoir un public nombreux, a drainé près de 700 jeunes. Un chiffre de fréquentation dépassé avec les 1 000 candidats reçus à l'Angelarde le 16 avril dernier, à l'occasion de l'édition 2011. Au terme de l'événement, tous les emplois proposés ont trouvé preneurs.



Un **point Info** jeunesse à **l'IUT**

La collaboration entre les services de l'Espace Raseteau et l'IUT a tout récemment abouti à la création d'un point info jeunesse dans l'enceinte même de l'établissement universitaire. Une réalisation qui s'inscrit dans la nouvelle démarche de rayonnement de l'opérateur communautaire dédié à la jeunesse. L'animation de ce lieu inédit a été confiée à un des agents de Raseteau. Les jeunes étudiants y trouvent une foule d'informations et de documents dans de nombreux domaines.

Contrat Urbain Cohésion Sociale (CUCS)

Le volet emploi et développement économique du CUCS porté par l'Agglo s'articule autour d'axes d'intervention liés à l'insertion. Une des priorités de l'Agglo dans ce cadre est de valoriser les jeunes des quartiers par une action de proximité auprès des entreprises. Une démarche notamment mise en œuvre afin d'éviter les discriminations à l'embauche.

Jeunes Talents

Supervisée par l'Espace Raseteau, la première des "Jeunes Talents" a vu le jour en 2009. Le tremplin musical organisé alors au Chillou d'Ozon avait consacré Miss Burton. En novembre dernier, l'événement a investi l'Angelarde. Le tremplin musical s'est accompagné d'un travail sur le monde des médias et de l'audiovisuel. Quelques 900 spectateurs ont pu applaudir les 6 groupes finalistes et le vainqueur, le jeune et talentueux Sanka.



Miss Burton, vainqueur 2009



Sanka, vainqueur 2010

Le niveau de l'édition 2011 devrait être aussi relevé. L'événement programmé du 26 au 29 octobre s'organise dans les coulisses... avec talent !

AMÉNAGEMENT URBAIN

Un nouveau visage se dessine

Nouveau Programme Local de l'Habitat, aide à la voirie des communes, création d'équipements pour les gens du voyage... l'Agglo participe activement à donner un nouveau visage à son territoire.

HABITAT

Un nouveau programme pour 6 ans



Reconstruction de logements sociaux sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

L'Agglo est sur le point de voter son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH). Il s'agit d'un document de synthèse, qui fixe pour 6 ans la politique de l'habitat dans les Communes membres en s'imposant à leur document d'urbanisme. Une des premières actions mise en place : le lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dans les centres anciens de Châtelleraut (centre-ville et châteauneuf). L'Agglo a également sollicité l'Etat pour obtenir le même dispositif dans les centres-bourgs des 11 autres communes de l'agglomération. Par ailleurs, dans le cadre de l'ORU (Opération de Rénovation Urbaine) menée sur le quartier

d'Ozon, l'Agglo apporte des aides financières aux bailleurs sociaux :

- pour la reconstruction des logements (201 ont été aidés pour un montant de 1M 5 €),
- pour la réhabilitation des logements (239 ont été aidés pour un montant de 74 000 €),
- et, prochainement, pour la résidentialisation des logements (celle-ci consiste à redonner aux habitants un cadre de vie agréable pour leur permettre de se sentir bien dans leur immeuble et quartier). Quelques actions concrètes : pose d'une clôture, création d'espaces verts, sécurisation des entrées...

Durant l'année 2010, l'Agglo a apporté une aide financière au PASS FONCIER®, un dispositif de l'Etat en faveur de l'accession à la propriété, en complément de celle du Conseil Général. Ainsi, 3 ménages de l'agglomération (Vouneuil-sur-Vienne, Châtelleraut, Availles-en-Châtelleraut) ont bénéficié de cette subvention. Enfin, l'Agglo apporte un service de proximité pour aider les propriétaires des 12 communes (occupants et bailleurs) à monter leur dossier en vue d'obtenir une aide de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour des gros travaux d'amélioration de l'habitat ancien privé.

VOIRIE DES COMMUNES



Aménagement de l'accès à l'Hôtel de ville de Colombiers.

L'Agglo réalise de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les différentes Communes via son bureau d'études. Cela comprend :

- des travaux d'entretien et de réparations de la voirie et des espaces publics,
- des travaux de modernisation et de création de la voirie et des espaces publics.

Par ailleurs, elle met ses compétences au service des Communes pour la réalisation de relevés topographiques et la mise en place de dispositifs de comptage routier. En 2010, le montant des travaux d'entretien et de modernisation des voiries des Communes s'est élevé à 440 000 €.

GENS DU VOYAGE

3 nouveaux équipements

Le Schéma Départemental des Gens du Voyage définit les obligations des collectivités en termes de création ou de développement de logements adaptés, de terrains familiaux ou d'aires d'accueil :

- les aires d'accueil : ce sont des aires aménagées avec des blocs sanitaires privatifs accolés à l'emplacement de la famille,
- les logements adaptés : ce sont des logements conçus à partir des besoins des gens du voyage qui souhaitent se sédentariser, un emplacement pour le stationnement d'une caravane étant prévu,
- les terrains familiaux : ce sont des terrains où un emplacement pour le stationnement des caravanes est prévu et où une pièce à vivre est accolée aux sanitaires privatifs.

D'ores et déjà, l'Agglo a parfaitement répondu à ces obligations légales en créant 3 équipements :



- une aire d'accueil à Châtelleraut de 54 places, ouverte début 2010,
- une aire d'accueil à Naintré de 16 places, ouverte en avril 2011,
- un terrain de grands passages à Châtelleraut, de 2,5 hectares, ouvert en 2009, d'une capacité d'accueil de 130 caravanes.

Ces 3 équipements sont gérés par un prestataire privé, L'Hacienda SG2A.

Par ailleurs, l'Agglo a mis en place des terrains familiaux à Châtelleraut et à Vouneuil-sur-Vienne. Enfin, elle apporte son soutien à l'association ADAPGV (Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage) pour la domiciliation et la scolarisation des enfants. Aujourd'hui, l'Agglo respecte la loi, elle peut donc légitimement faire demander aux gens du voyage le respect des règles imposées à tous.

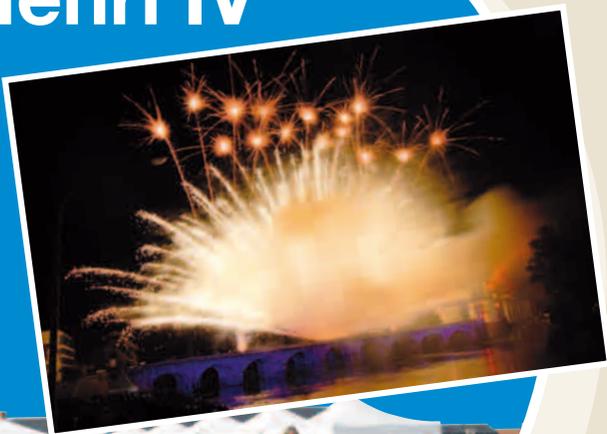
ANIMATIONS

L'agglomération en fête!

400 ans du Pont Henri IV, patinoire de Noël, marché médiéval, Fête du sport... depuis 3 ans, le Pays châtelleraudais connaît des événements festifs d'envergure qui participent à son rayonnement. Retour en images sur ces grands moments de bonheur.

400 ans du Pont Henri IV

De nombreuses animations et la magie du son et lumière de Lacroix-Ruggieri.



Patinoire de Noël

Les joies de la glisse sur l'Esplanade François Mitterrand.



Marché médiéval

Sur les pas de Saint-Jacques de Compostelle.



Fête du sport

Une cinquantaine d'associations présentes pour faire découvrir leur discipline.



Le saviez-vous ?

Du 12 juillet au 26 août, le Centre aquatique "La Piscine" propose tous les jours de nombreuses animations ainsi que 5 soirées à thème (de 20h à 22h).

Renseignements au 05 49 21 14 83.



L'agglomération ouvre grand son patrimoine

Les 17 et 18 septembre prochains se dérouleront les traditionnelles journées du patrimoine. De nombreuses animations sont programmées dans les différents édifices historiques de l'agglomération. Petit tour d'horizon des Communes qui participent à cette opération.

Archigny

Deux manifestations auront lieu sur la commune d'Archigny :

- la première est organisée par l'association Les cousins acadiens du Poitou à la Ferme acadienne n°6. Au programme : conférence le samedi et permanence généalogique le dimanche pour les personnes qui souhaitent savoir si elles ont des descendance ou origines acadiennes.

A noter : le musée acadien sera ouvert durant les 2 jours. Entrée libre.
Renseignements : Gérard Ardon-Boudreau, président de l'association, au 05 49 85 67 39.

- outre la visite guidée et gratuite de l'Abbaye de l'Étoile, durant les deux jours, l'association pour la sauvegarde de l'Abbaye organise un concert le dimanche 18 septembre. Au programme : musique de chambre par le trio Mythe Matis, avec trois compositeurs baroques : Bach, Vivaldi et Telemann. Début du concert à 17h au sein de l'abbaye. Entrée gratuite.



Abbaye de l'Étoile

Châtelleraut

La Ville ouvre l'ensemble de ses monuments historiques publics. Les églises Saint-Jean-l'Évangéliste, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jacques seront ouvertes aux visiteurs.

- Le musée Auto Moto Vélo accueillera le public de 10h à 12h et de 14h à 18h durant les deux jours. Vous pourrez découvrir l'exposition permanente de voitures et l'exposition temporaire baptisée : 1, 2, 3, 4 L !
- L'Hôtel Sully sera ouvert de 14h à 18h. À découvrir : l'exposition temporaire "Voiles de Vienne, les mariners de Châtelleraut aux XVIII^e et XIX^e siècles".
- Le nouveau Conservatoire Clément Jannequin et l'École nationale de cirque de Châtelleraut pourront se visiter.

- L'École d'Arts Plastiques sera ouverte de 14h à 18h. Au programme : visites guidées du Centre d'Art Contemporain, mise en lumière d'œuvres.

- La bibliothèque du Château : "René Duvau, un Châtelleraudais sur le front lorrain durant la drôle de guerre". Présentation d'un journal des marches et opérations d'une section sanitaire au front (nov.39 - oct.40). Ouverture samedi de 9h à 17h et dimanche de 10h à 16h.

Église Saint-Jacques

- Les archives de l'armement : visite libre et commentée samedi et dimanche de 14h à 18h, exposition "Trésors d'archives", présentation des métiers des archives, visite guidée du nouveau magasin de conservation et démonstration du travail de tri et de classement d'archives anciennes.

- Chapelle des Templiers de la Commanderie d'Ozon, durant les deux jours, de 14h à 18h.

Le samedi, de 20h à minuit sur le site de la Manufacture, découvrez le patrimoine autrement : mise en lumière avec les prestations originales du Conservatoire Clément Jannequin et de l'École nationale de cirque de Châtelleraut, le spectacle The Lucid Brain de la compagnie La Base et les projections réalisées par l'association Rustique & Dégât et l'École d'Arts Plastiques.

Et aussi... à voir la Tour sud et nord du pont Henri IV, l'Hôtel des Sibylles de 14h30 à 17h30 avec interludes musicaux.



Conservatoire Clément Jannequin

Hôtel Sully

Colombiers

Visite libre et gratuite de l'église de Colombiers. Les portes du monument seront ouvertes durant les deux jours de 9h à 18h.

Naintré

Durant les deux jours, vous pourrez découvrir le site du Vieux Poitiers.

Vous pourrez notamment découvrir le mur de scène d'un ancien théâtre gallo-romain.

Visite gratuite et guidée.



Vouneuil sur-Vienne

À partir de 14h30, visite guidée du moulin de Chitré et de son ensemble architectural. Différentes animations se dérouleront autour du moulin.



